

Type: **1**

Battures de Malmanoury

n° régional: 00000050

n° national: 030020033

Résumé des modifications proposées

Création Désinscription Type Dénomination Contour Compléments d'informations

Descriptif des modifications:

L'ancienne délimitation de la ZNIEFF des Battures de Malmanoury a été restreinte aux parties émergées, étant donné que les parties marines ne peuvent être intégrées à l'inventaire des ZNIEFF terrestres. Ces îlots sont importants pour l'avifaune marine et littorale car ils permettent la nidification de certaines espèces d'oiseaux marins et servent de reposoir à marée haute pour les limicoles.

Les zones exclues pourront faire l'objet d'une désignation lors de la mise en œuvre des ZNIEFF marines.

Sources cartographiques:

La localisation des îlots composant les battures de Malmanoury a été réalisée par photo-interprétation de la BD Ortho (IGN).

Se reporter aux pages suivantes de l'atlas cartographique :

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 4

Localisation

Relations type I/II

Superficie

10,89 ha

Communes

Kourou

Altitude(s)

De 0m à 12m

Commentaire général

La ZNIEFF des îlots rocheux dénommés Battures de Malmanoury (type I) se situe entre les embouchures des Criques Malmanoury et Karouabo, au nord du pas de tir de la fusée Ariane 5, et à 18 kilomètres au nord-est de Sinnamary.

Ces îlots rocheux témoignent de l'avancée du socle qui distingue le littoral guyanais de celui de ses pays voisins en présentant ponctuellement des côtes rocheuses et collines boisées en front de mer.

Au cœur de la zone de balancement des marées, ils émergent de 4 à 5 mètres à marée basse. Sur ces îlots où les espaces rocheux sont prépondérants, les rares dépressions sont remplies de sables coquilliers colonisés par des Poacées et des Cypéracées. On y rencontre ponctuellement des massifs de Cactus cierges (*Cereus hexagonus*).

La ZNIEFF constitue une zone d'importance internationale pour les oiseaux marins qui y nichent et pour les limicoles migrateurs du continent nord-américain qui viennent se reposer sur les rochers. Elle a ainsi une valeur biologique indéniable.

Parmi les Laridés présents, il faut signaler trois espèces nicheuses remarquables : la Mouette atricille (*Larus atricilla*), la Sterne royale (*Sterna maxima*), et la Sterne de Cayenne (*Sterna eurygnatha*), qui établissent leurs colonies nicheuses sur les îlots rocheux et les petites anses sableuses du site. Avec l'Ile du Grand-Connétable, les Battures offrent à la Guyane une situation privilégiée pour le nord de l'Amérique du Sud, en y rencontrant les seules colonies d'oiseaux de mer sur plus de 3000 km de côtes entre Trinidad et le nord-est brésilien. La Guyane accueille ainsi une part importante des effectifs reproducteurs de ces trois espèces (20% de leur population caraïbe).

La Mouette atricille atteint en Guyane sa limite de répartition la plus méridionale, très isolée des autres populations de la région des caraïbes. Aux Battures, ses colonies s'installent à l'abri des massifs de Cactus cierges et comptent de 150 à 200 couples. Les Sternes sont souvent associées et forment des colonies denses sur les zones plates sableuses ou herbacées de ces îlots. La Sterne royale y a des effectifs variant considérablement d'une année à l'autre, de 50 à 600 couples. La Sterne de Cayenne est très menacée dans son aire de répartition, restreinte au sud de la Mer des Caraïbes et à quelques stations sur la façade atlantique du continent sud-américain. Les Battures peuvent compter de 250 à 800 couples selon la saison. Enfin, signalons que quelques couples d'Aigrette bleue (*Egretta caerulea*) forment une petite colonie nicheuse sur le site, de manière originale au sein du massif de Cactus cierges.

La ZNIEFF des Battures de Malmanoury, en complémentarité de l'Ile du Grand-Connétable, accueille donc un peuplement d'oiseaux marins de très haute valeur biologique et scientifique. Elle joue un rôle fondamental dans la conservation de ce patrimoine international.

Ce site a fait l'objet de plusieurs projets de protection mais aucun n'a abouti jusqu'à présent. Il n'est ainsi protégé que par sa situation sur le Domaine Public Maritime, et donc par les dispositions de la Loi Littoral.

Des pêcheurs viennent parfois s'échouer près de ces îlots rocheux à marée basse et peuvent même y camper quelques jours durant leur campagne de pêche. En saison de reproduction des Laridés, ils perturbent sensiblement la nidification de ces oiseaux, d'autant qu'à l'occasion des nids sont pillés pour prélever les œufs. Bien que ce site soit placé dans la

zone sensible de surveillance et protection des installations du Centre Spatial Guyanais, la fréquentation des Battures reste une cause importante de dérangements, entraînant encore aujourd'hui l'abandon des colonies notamment chez la Sterne de Cayenne.

Bilan des connaissances

| | | | |
|-----------------|-------------------|--------------------|------------------|
| Mammifères: Nul | Reptiles: Faible | Ptéridophytes: Nul | Champignons: Nul |
| Oiseaux: Bon | Insectes: Nul | Bryophytes: Nul | Algues: Nul |
| Amphibiens: Nul | Phanérogames: Nul | Lichens: Nul | Habitats: Moyen |
| Poissons: Nul | | | |

Critères de délimitation

La délimitation est basée sur les critères suivants :

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

La ZNIEFF est limitée au domaine terrestre des Battures de Malmanoury (ligne de niveau des plus basses eaux).

Compléments descriptifs

Typologie des milieux

Côtes rocheuses, falaises maritimes, grottes - groupements lithophiles adlittoraux
Dunes marines littorales et plages de sable - groupements psammophiles
Habitats littoraux et halophiles

Statuts de propriété

Indéterminé

Facteurs d'évolution

Pratiques liées aux loisirs
Pêche

Géomorphologie

Côte rocheuse, falaise maritime

Mesures de protection

Protections foncières
Zone ND du POS
Protections réglementaires nationales
Zone protégée au titre de la Loi Littoral

Critères d'intérêt

Autres intérêts de la zone

Scientifique
Paysager

Intérêts fonctionnels

Etapas migratoires, zones de stationnement, dortoirs
Zone particulière d'alimentation
Zone particulière liée à la reproduction

Intérêts patrimoniaux

Ecologique
Oiseaux
Reptiles
Faunistique

Sources de données

Bibliographie: AUBLET2, 2001 - AUBLET2, février 2001.

Bibliographie: AUBLET2, 2001 - AUBLET2, juillet 2001.

Bibliographie: DIREN Guyane, 1992 - Fiche Znieff antérieure de 1992

Bibliographie: DIREN Guyane, 1997 - Fichier ZNIEFF/ Faune informatisé.

Bibliographie: GRANVILLE J.-J. de & TOSTAIN O., 1986 - Compléments aux projets de réserves naturelles de : -Kaw.-Ile du Grand Connétable.- Battures de Malmanoury. Multigr., Centre ORSTOM de Cayenne, 2 cartes, : 1-22.

Bibliographie: GROUPE d'ETUDE et de PROTECTION des OISEAUX de GUYANE, 2001 - Base de données Alapi.



Bibliographie: MADEC D., 1991 - Panorama de l'herpétofaune de Guyane française - Mana, Organabo, Saint-Laurent-du-Maroni.

Bibliographie: REYNAUD P.A., 1991 - Protection du biotope des vasières et battures de Malmanoury. Multigr., Centre ORSTOM de Cayenne. : 28-100.

Bibliographie: TOSTAIN O., DUJARDIN J.L., ERARD C. & THIOLLAY J. M., 1992 - Oiseaux de Guyane. Société d'études ornithologiques, Paris.

Informateur: BLANC Michel

Informateur: MARTY Christian, BORDAGE Dominique

Informateur: TOSTAIN Olivier

Listes d'espèces au 23/12/2014

==> Nombre espèces déterminantes: 10

/

Cereus hexagonus

Animalia/Aves

Calidris canutus

Calidris pusilla

Egretta caerulea

Sterna aculeata eurynatha

Sterna maxima

Tringa melanoleuca

Animalia/Reptilia

Chelonia mydas

Dermochelys coriacea

Lepidochelys olivacea

==> Nombre espèces non déterminantes: 17

Animalia/Aves

Arenaria interpres

Calidris alba

Charadrius collaris

Chlidonias niger

Falco peregrinus

Fregata magnificens

Gelochelidon nilotica

Leucophaeus atricilla

Limnodromus griseus

Numenius phaeopus

Onychoprion fuscatus

Pandion haliaetus

Rynchops niger

Sterna hirundo

Sternula antillarum

Tringa semipalmatus

Animalia/Reptilia

Iguana iguana